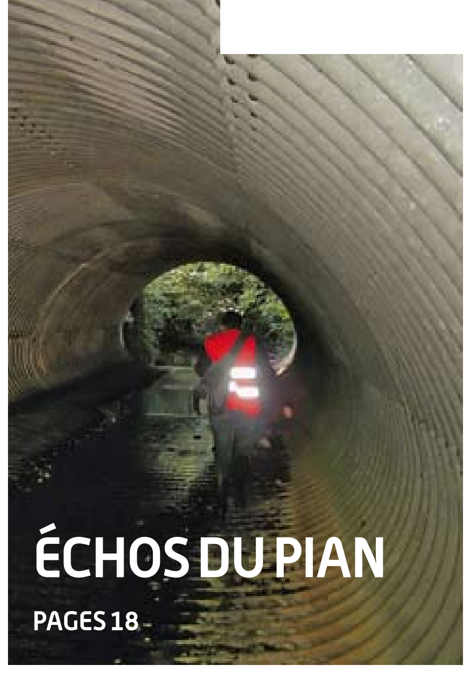
l'agglo #3 & VOUS

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BRIVE

JUIN 10 > AOÛT 10



ÉCHOS DU PIAN

PAGES 18



LIBÉO LIBÈRE LA VILLE

PAGES 12



BUDGET 2010 PAGES 6-11

UN BUDGET DE PRUDENCE ET DE RAISON



En direct avec LE NOUVEL AÉROPORT DE BRIVE-VALLÉE DE LA DORDOGNE

Le 15 juin dernier, le vol du matin pour Paris décollait depuis la piste de l'aérodrome de Brive-Laroche. *Un ultime et dernier décollage. Le même jour, le vol du soir s'est posé pour la première fois sur celle de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, marquant ainsi l'ouverture officielle de cette infrastructure tant attendue. Attendue d'abord pour ouvrir plus encore notre territoire aux échanges et aux flux de transport, vers Paris et Londres dans un premier temps. Également attendue comme facilitateur de tourisme, notamment pour nos amis anglais et néerlandais. Un équipement d'une nouvelle dimension, un outil d'attractivité supplémentaire au service de l'aménagement et du rayonnement de notre bassin de vie.* la suite pages 16 et 17





SOMMAIRE



Dans ce numéro

un dossier complet sur le budget 2010 de l'Agglo, des éclairages sur les actions de l'Agglo en matière de développement économique, de transports, d'environnement… et notre rubrique : 3 QUESTIONS À, où les habitants posent leurs questions, les élus y répondent sur des sujets aussi variés que les travaux, la fiscalité, le cadre de vie …



Brive-Laroche décroche Brive-Vallée de la Dordogne décolle



QUOI DE NEUF

Une rubrique sur l'actualité de l'agglomération de Brive. Au fil des numéros, elle vous tiendra informés des nombreux projets qui prennent vie sur notre territoire et qui tissent ce lien intercommunautaire : projets de développement économique, nouveautés dans les déplacements, initiatives touristiques…



L'AFFAIRE DE TOUS

Du 20 septembre au 22 octobre 2010, une enquête publique permettra à chacun de découvrir les actions proposées par le PDU.



Près de chez vous

Mise en valeur de la diversité de notre territoire et des forces vive des 15 communes de l'agglomération. Pour découvrir les différentes actions, initiatives menées près de chez vous, et qui nous intéressent tous, car elles participent à faire de l'Agglo un territoire qui progresse.



L'INSERTION PREND LE BON PLI(E)

Pour accompagner sur le chemin du retour à l'emploi, le PLIE multiplie les initiatives avec son réseau de partenaires.

l'agglo & vous

L'agglo & vous est édité par la Communauté d'agglomération de Brive
9 avenue Léo Lagrange - BP 103 - 19 103 Brive CEDEX - Tél. : 05 55 74 10 00 - Fax : 05 55 74 99 29
Site internet : www.agglo-brive.fr – Directeur de publication : Jean-Luc Reviller • Rédaction : Christophe Terral et le service communication de l'Agglo • Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication de l'Agglo • Photographies : services de l'Agglo, VÉOLIA, Alexis, Boris Debon, Sylvain Marchou, CCI du Pays de Brive, Diarmid Courrèges, Mairie de Cublac, OTI, Jupiter, Daniel Auzeloux, photothèque SIRTOM, éco-emballages • Conception : ICOM • Réalisation et mise en page : Sophie Hochart • ISSN : 2108-3754 • Dépôt légal : juin 2010 • Tirage : 42 000 exemplaires • Document imprimé par Maugein Imprimeurs - Papier Condat Silk 115 g - PEFC/ 10-31-1508.





EDITO

UN BUDGET DE TRANSITION

La réforme portant sur la suppression de la taxe professionnelle, conjuguée à celle de l'organisation des collectivités locales, a semé le trouble dans la mise en œuvre des politiques publiques territoriales. C'est dans ce contexte bousculé pour notre agglomération et son avenir que les élus de l'Agglo de Brive viennent d'adopter avec raison, et prudence, un budget rigoureux. Malgré la fragilisation annoncée des recettes et l'incertitude quant à la compensation de sa principale ressource et de son évolution, l'Agglo de Brive poursuit cette année les efforts engagés dans les opérations d'aménagement du territoire et de développement économique, comme dans l'optimisation des solidarités communautaires existantes. Un budget à envisager comme l'amorce d'une étape décisive dans la construction de notre espace de vie communautaire.

Car si notre agglomération a d'abord eu pour mission de porter de grands projets structurants, elle est aujourd'hui appelée à s'imposer comme une véritable communauté de vie. Nombreux sont en effet les besoins de nos citoyens qui ne trouveront de réponse qu'à l'échelle de l'Agglo, l'échelle des parcours de vie (résidence, étude, travail, loisir, ...). S'agit-il dès lors de confier de nouvelles compétences à l'Agglo ? Cette réflexion doit être menée, mais il semble que nous devions dans un premier temps inventer de nouveaux modes d'intervention, de nouvelles façons d'accompagner les communes dans leurs projets, affirmant ainsi notre implication au plus près du quotidien de chacun.
La prochaine étape dans la vie de l'Agglo de Brive sera donc de réfléchir à son périmètre, à son champ d'intervention. Mais aussi à la nature de ses relations financières avec les communes membres, inchangées depuis sa création.

Philippe Nauche, président de la Communauté d'agglomération de Brive

3 QUESTIONS À ...
GILBERT FRONTY

VICE-PRÉSIDENT À DÉLÉGATION GÉNÉRALE, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DU CADRE DE VIE, LE MAIRE D'ALLASSAC (ÉGALEMENT CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE DONZENAC) CONDUIT SON DEUXIÈME MANDAT AU SEIN DE L'AGGLO DE BRIVE.

> QU'ENTEND-ON EXACTEMENT PAR «DÉVELOPPEMENT DU CADRE DE VIE» ?

GILBERT FRONTY : « *Je dirais que c'est l'ensemble des éléments qui participent au bien-être et à la qualité de vie des habitants du territoire. C'est très vaste et dilué dans plusieurs compétences. Cela touche aussi bien le logement et l'habitat que la dimension sociale, les transports, l'environnement, l'eau ou l'économie. Le cadre de vie est une notion transversale, indissociable de l'Agenda 21, un élément fort en termes de développement durable et de projets communs... qui s'adresse à tout le territoire et à tous ses habitants.* »

> COMMENT FAITES-VOUS ALORS POUR INTERVENIR SUR TOUTES CES QUESTIONS ?

G.F. : « *C'est là tout l'intérêt d'une vice-présidence à délégation générale. Telle qu'organisée au sein de l'Agglo, elle permet d'avoir un regard plus large, en confiant chaque sujet à un vice-président délégué, autonome sur sa compétence spécifique. Le groupe «transversalité» auquel j'appartiens n'intervient plus alors qu'au titre de «juge-arbitre», afin de trancher le débat et proposer une position ; une sorte de supra bureau. Dans mon cas, chaque décision à prendre est estimée au regard de sa compatibilité avec les enjeux du développement durable.*»

> EN QUOI LE CADRE DE VIE EST-IL IMPORTANT AUJOURD'HUI POUR NOTRE AGGLOMÉRATION ?

G.F. : « *Justement parce qu'il touche à tous les aspect de la vie quotidienne. C'est à la fois un facteur de «bien vivre» ensemble pour les citoyens de notre territoire, mais aussi un facteur d'attractivité important. Quand on regarde l'évolution de la population corrézienne, on constate que l'essentiel de son augmentation concerne l'Agglo de Brive. Ce n'est pas un hasard. Si les gens choisissent de vivre ici, c'est sûrement que cela leur convient, qu'ils peuvent y travailler, s'y loger, y développer leurs projets. Le cadre de vie est donc un enjeu de taille, qui contribue à capter ou garder une population, de la matière grise... qui, à son tour, va participer au développement de ce bassin de vie : la qualité de l'eau, de l'air, mais aussi les réseaux routiers et autoroutiers, ferrés ou aériens – avec l'inauguration du nouvel aéroport – les modes de transport, etc. En cela, je crois à l'avenir de cette intercommunalité, qui permet d'agir mieux pour le bénéfice du plus grand nombre.*»





ATELIERS AGENDA 21 : DURABLES PROPOSITIONS

Les 26, 27, et 28 avril 2010, lors d'ateliers thématiques, l'Agglo a rassemblé les citoyens qui souhaitaient s'impliquer dans l'élaboration de son Agenda 21. Au sein de ces groupes de travail, les échanges ont fait émerger des réflexions et des propositions d'actions concrètes pour le territoire autour de 3 thématiques : développement économique responsable - habitat, déplacements et solidarités - environnement, ressources naturelles et urbanisme. **Le 29 juin prochain, la CCI du Pays de Brive accueillera une réunion de synthèse** des réflexions menées au cours de ces ateliers.

LA DIVERSITÉ, C'EST LA VIE !



« 2010, Année Internationale de la Biodiversité » proclamée par l'Organisation des Nations Unies. Objectif ? Alerter l'opinion publique sur l'état de la biodiversité dans le monde et les conséquences de son déclin. Un thème repris par l'Agglo de Brive du 1er au 7 avril dernier, pendant la Semaine du Développement Durable, avec un projet artistique de sensibilisation des plus jeunes : **la réalisation d'une œuvre figurative à la manière d'Arcimboldo**, celle-ci rassemblant les éléments collectés lors d'une randonnée sur les sentiers de Saint-Viance accompagnée d'un animateur nature. Développée en collaboration étroite avec les accueils de loisirs sans hébergement du territoire, **cette initiation des enfants à la biodiversité** est source d'espoir sur la préservation de notre cadre de vie. Elle fait écho à la démarche Agenda 21 dans laquelle l'Agglo de Brive est engagée. Un documentaire, « *Nous resterons sur Terre* », suivi d'un débat-discussion, a également permis d'échanger sur le développement durable, les changements de comportements et les initiatives prises pour transmettre aux générations futures un espace à vivre dans le meilleur état possible. Quant aux Jardins de Colette, ils proposaient, en partenariat avec l'Agglo et les espaces verts de la ville de Brive, **des animations sur la culture durable d'un potager** et les différents modes de compostage.







SALON, ISOLATION, SOLUTIONS

La Semaine du Développement Durable a également été l'occasion de sensibiliser à nouveau les habitants de l'Agglo aux économies d'énergie et à l'isolation de leur habitat, grâce à la participation du thermicien de l'Agglo durant le Salon de l'Habitat. Rappelons que Simon Guilhem est à votre écoute à la Maison de l'Habitat pour prodiguer gratuitement renseignements et conseils sur tout projet d'économies d'énergie.







TYPIQUEMENT ATYPIQUE

A DEUX PAS DE CHEZ NOUS EXISTE UN LIEU HORS DU TEMPS, COMME RETIRÉ DU MONDE. ET POURTANT PARFAITEMENT DANS SON ÉPOQUE. RÉSIDENCE DE TOURISME D'EXCEPTION, LES COLLINES DE SAINTE-FÉRÉOLE DÉCONCERTENT AVANT DE SÉDUIRE. RAISON DE PLUS POUR S'APPROPRIER CET ESPACE HORS NORMES ET CULTIVER LEUR DIFFÉRENCE.

Voilà bien une adresse qu'on voudrait garder secrète. Sans équivalent, Les Collines de Sainte-Féréole, ou le gîte nouvelle génération, font sensation. Force est de constater que le concept, propriété de l'Agglo de Brive, séduit au-delà des espérances. Certes le pari était osé.

Résidence d'avant-garde. Il était en effet audacieux d'implanter ici, à même la colline, vingt-cinq gîtes contemporains semi enterrés de 45 à 60m², aux prestations haut de gamme. Ces gîtes s'imposent comme un modèle d'intégration à l'environnement avec toits végétalisés, pour habiter littéralement le paysage et se ressourcer comme nulle part ailleurs. On y découvre ébahi la force du béton brut contre la naturalité des matériaux (ni colle, ni vernis, ni laine de verre) ; comme une ode au développement durable.

Un investissement différenciant. Mais au-delà des images de catalogue, Les Collines de Sainte-Féréole procèdent d'une stratégie de développement touristique construite et innovante voulue par l'Agglo. Un investissement qui rajoute à l'attrait de notre territoire. L'objectif est clair : doter notre territoire d'atouts différenciants, à une époque où chacun cherche à se singulariser, le touriste en premier lieu. Et dans ce domaine comme dans d'autres, le vieil adage populaire reste plus que jamais d'actualité : on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Encore méconnu, ce lieu hors du commun a organisé des portes ouvertes pour le grand public les 4 et 5 juin, bien décidé à s'offrir en spectacle aux curieux comme aux sceptiques et à s'imposer comme une référence à recommander à famille et amis pour leur séjour «au vert».

EN SAVOIR PLUS
Pour tous renseignements :
05 55 92 43 50
http://www.residencelescollines.com

BRÈVES



EMPLOI ET INSERTION

L'Agglo, la Ville de Brive et ERDF se sont engagées, au travers de 3 conventions, sur des actions concrètes en faveur de l'emploi et de l'insertion : chantier d'insertion «bâtiment» de l'Agglo, sensibilisation à la citoyenneté à destination des adolescents et action«travaux saisonniers» visant à rapprocher les demandeurs d'emploi des producteurs agricoles



TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE

En juin 2009, l'Agglo avait mis en place un cadre d'intervention pour soutenir l'accession sociale à la propriété : une prime permettant de déclencher deux dispositifs nationaux, le Pass-Foncier et le Prêt à Taux Zéro Majoré. Ce dispositif est désormais étendu aux personnes seules travaillant sur l'Agglo ainsi qu'aux retraités. Par ailleurs, les parcelles situées dans un lotissement privé d'au moins 4 parcelles seront désormais prises en compte.



PLEIN AIR POUR LE GRAND ÉCRAN

Les projections de cinéma en plein air sur les communes du pays de Brive vont reprendre cet été, dès le 12 juin. Principalement financées par l'Agglo dans le cadre de la Politique de la Ville, elles sont gratuites et ouvertes à tous. Une chaleureuse occasion de renforcer la cohésion sociale sur le territoire.

IN LOVE WITH BG*

Retour sur la campagne promotionnelle de l'Office de Tourisme du pays de Brive «100% Gaillard». Après le coup de la moustache, celui du marketing viral. Cri de ralliement : I love BG (J'aime BG, NDLR). Où ? Sur Facebook bien sûr, le réseau social n°1. Bien vu ! En quelques semaines, 4 000 «fans» adhèrent et se font ambassadeurs de la cité à grand renfort de t-shirts «I love BG» photographiés en tous lieux et circonstances. Un «buzz» d'enfer. Quand on sait que 76% des touristes préparent leur séjour sur Internet, on comprend mieux ce choix pour faire parler de nous. Une saga qui ne compte pas en rester là et nous donne d'ores et déjà rendez-vous pour de prochaines surprises. **A suivre...**

*Amoureux de Brive-la-Gaillarde











L'AGGLO DÉCRYPTE

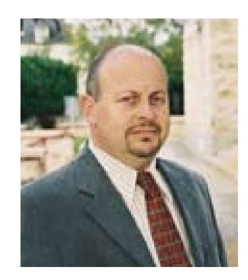
BUDGET 2010

UN BUDGET DE PRUDENCE ET DE RAISON

En 2010, l'Agglo de Brive dispose d'un budget de 100 millions d'euros pour assurer ses missions au quotidien : économie, habitat, transport, gestion de l'eau et des déchets, tourisme… Et améliorer la qualité du cadre de vie des habitants de ses 15 communes. Un budget de prudence et de raison, malgré un contexte politico-économique troublé. Un budget qui optimise non seulement les missions de service public de l'Agglo au bénéfice de chacun, mais s'attache également à construire le développement harmonieux de notre bassin de vie. Pour un développement solidaire, durable et équilibré de notre espace.

S'il n'existait qu'un indice pour témoigner de la volonté politique d'une collectivité territoriale, le budget serait celui-là. Expression appliquée de l'ambition d'une équipe pour son territoire, il stimule autant qu'il contraint. Jean-Marc Brut, vice-président de l'Agglo délégué aux finances et maire de Cublac, commente pour nous ce budget 2010.

DE LA PRUDENCE ET **DE BON SENS**



> AVANT D'ENTRER DANS LES DÉTAILS, QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS DE CE BUDGET 2010 ?

Jean-Marc Brut : «L'idée cette année était d'adopter un budget dicté par la prudence, d'abord au vu de l'incertitude générée par la disparition de la Taxe Professionnelle (TP), première ressource de l'Agglo jusqu'alors. Ensuite, parce que certains investissements réalisés les années précédentes commencent à générer des frais de fonctionnement. Nous l'avions certes prévu, mais associé à cette réforme soudaine, ce paramètre nous oblige à plus de réserve. Pour autant, il n'est pas question d'arrêter le développement de l'activité économique (1ère compétence de l'Agglo, NDLR). Ce budget, bien que prudent, nous permet malgré tout de tenir les engagements pris. Enfin, nous anticipons l'avenir en faisant des provisions pour le remboursement des emprunts contractés, notamment pour les zones d'activités. Finalement, nous sommes dans une gestion de « *bon père de famille*». Nous faisons avec nos moyens, certes moins ambitieux que certains pouvaient espérer, mais de façon réaliste, en préservant nos capacités d'évolution. Un budget maîtrisé donc, mais dans la continuité de notre programme et de nos actions».



> DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PLUS TENDU, DIRIEZ-VOUS QUE CE BUDGET MARQUE UN TOURNANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLO DE BRIVE ?

J.-M.B. : « C'est en effet un budget de transition, de recentrage. S'il reste fidèle à la ligne politique de l'Agglo, il témoigne d'une forme de repositionnement nécessaire aujourd'hui. Notre Agglo est jeune et nous avons encore des réflexions à mener sur son avenir et sur ce que nous voulons vraiment faire de notre territoire demain, sur ce que nous voulons offrir à nos concitoyens. Une réflexion presque au jour le jour dans un tel contexte. Par exemple, tout en restant attractif pour les entreprises et l'industrie, nous devons réfléchir à une utilisation plus raisonnable et raisonnée de notre espace. À l'avenir, il semble que le développement des zones d'activités doive se faire de façon plus sélective. Ce qui était vrai hier ne l'est plus forcément aujourd'hui. Aux débuts de l'Agglo, chaque commune est arrivée – et c'est légitime - avec ses projets, avec l'idée de défendre ses intérêts. Tout le monde, ou presque, avait un projet de zone d'activité, escomptant des retours grâce à la Taxe Professionnelle, des créations d'emploi, des effets induits. À présent, le contexte a changé. Et la mutualisation de ces recettes via l'Agglo (qui collectait jusqu'alors la TP et en reversait une partie à chaque commune adhérente, NDLR) profite, même indirectement, à chacun d'entre nous, y compris quand aucune zone n'est implantée sur notre commune ».



Henri Soulier, vice-président à la délégation générale, en charge du développement économique des territoires et maire de Sainte-Féréole.



«L'objectif que nous poursuivons avec notre politique de développement économique, c'est de positionner notre bassin de vie comme « espace majeur », grâce à son emplacement géographique stratégique, au carrefour de plusieurs voies de communication et d'échanges importantes. Pérenniser le tissu économique existant, l'ouvrir à de nouvelles perspectives, soutenir l'implantation et la création de nouvelles entreprises pour favoriser l'emploi et le maintien du niveau de vie des habitants sont autant d'ambitions qui animent ce programme.»

> CE RECENTRAGE A-T-IL UNE INCIDENCE SUR LES ACTIONS VISIBLES DE L'AGGLO AU QUOTIDIEN ?

J.-M.B. : « Nous allons bien sûr poursuivre notre politique d'équipement en infrastructures, mais plus modérément. Notre capacité financière impose la vigilance quant au lancement de grands projets, certes fédérateurs. Et beaucoup a déjà été fait : rénovation des réseaux d'assainissement, nouvelle organisation des transports, aéroport, etc. Aujourd'hui, nous concentrons davantage notre action à l'échelle de la population, des habitants, au plus proche de la problématique de chacun. Par exemple sur notre engagement social, avec une ligne budgétaire maintenue et même renforcée dans ce domaine. Nous continuerons également à apporter du soutien aux entreprises ; soutien indispensable au dynamisme et à l'attractivité de notre bassin de vie. Chaque centime investi doit bénéficier non seulement au plus grand nombre mais aussi à l'ensemble de notre territoire. A l'époque où nous avions d'autres moyens, il était encore possible d'aider tel ou tel projet communal impossible à réaliser sans le concours de l'Agglo. Ce sera plus difficile désormais. Mais les temps de crise doivent également être des moments de prise de conscience et d'attention, où l'on doit être à l'écoute des frémissements d'activité, pour aider les forces de demain à éclore ».

> N'EST-CE PAS FINALEMENT UNE NOUVELLE OPPPORTUNITÉ POUR L'AGGLO DE BRIVE ?

J.-M.B. : «Pas une opportunité mais une nécessité. On se serait passé de cette réforme, qui limite quand même notre marge de manœuvre. Je veux croire que, comme dans toute crise, cela aura finalement du bon. Si l'on reprend son sens premier, une crise suppose une prise de décision, une action pour s'en sortir. Je suis convaincu qu'il nous reste encore des cartes à abattre. Nous réfléchissons ainsi au transfert de nouvelles compétences, comme la Petite Enfance ou la défense incendie. Ce n'est pas simple. Car transférer des compétences des communes vers l'Agglo signifie générer de nouvelles charges : on soulage les communes mais on répercute ces dépenses sur l'Agglo. A tout le moins, cela nous oblige à plus de rigueur encore et à un discernement éclairé dans nos choix comme dans la conduite de nos actions. Il nous faut trouver le juste équilibre. Aujourd'hui, avec ce budget, nous «serrons» sur l'investissement, nous assurons nos engagements et nous pérennisons la structure en faisant une bonne utilisation de l'argent public, dont nous sommes comptables ».

FTTH

Nouvelle génération de réseau internet, cet accès optique offre des possibilités inégalées, tant en rapidité d'accès qu'en qualité de transmission des données.
Les débits FTTH peuvent atteindre **2 Gbit/s** dans chaque sens, soit **100 fois supérieurs** à ceux accessibles aujourd'hui.

FOCUS

LE BUDGET PAR L'EXEMPLE

EXPRESSION DE LA VOLONTÉ POLITIQUE DE L'AGGLO DE BRIVE, SON BUDGET PERMET LA RÉALISATION D'ACTIONS ESSENTIELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE. DES ACTIONS SOUVENT PEU RECONNUES, QUI MATÉRIALISENT POURTANT DE FAÇON TRÈS CONCRÈTE L'EXERCICE DE SES PRINCIPALES COMPÉTENCES. REVUE DE DÉTAIL PAR L'EXEMPLE.

ÉCONOMIE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Première compétence de l'Agglo de Brive, le développement économique est au cœur de l'action quotidienne conduite par ses élus et techniciens.

En 2010. Le développement par acquisitions foncières et l'aménagement des zones d'activités se poursuit – celle du Parc d'Entreprises Brive-Ouest (PEBO) illustre parfaitement la stratégie mise en place depuis 2004.
Mais l'Agglo soutient également l'activité économique par le biais d'aides aux entreprises, le soutien au commerce, à l'artisanat et aux services via la DCT (Démarche Collective Territorialisée) - baptisée «Impulsion» - ou encore le développement d'infrastructures touristiques (gîtes Les collines de Sainte-Féréole par exemple). Au total, l'ensemble de ces dispositifs représente 22% du budget de l'Agglo de Brive.
2010 voit le lancement d'un principe nouveau d'avance remboursable : 150 000 € sont ainsi budgétés pendant 3 ans pour constituer un fonds qui servira aux entreprises. Suivant 4 critères, la commission économique de l'Agglo définira la somme qui sera avancée à l'entreprise, selon un échéancier de 5 à 8 ans, aux taux d'intérêt zéro. Première entreprise à en bénéficier : UV Germi.
En projet. L'année 2010 verra l'achèvement du PEBO (90 ha), celle de la zone d'activités du Fourneault et le lancement des études pour les futures zones d'Allassac et de Mansac. Sur le terrain de Brive Laroche, un appel à projets a été lancé en avril dernier pour répondre aux besoins réels du bassin, un projet qui saura équilibrer implantation d'entreprises, espace commercial mesuré et activités de loisirs.



150 K€, avance remboursable.
150 K€, l'aide au commerce, à l'artisanat et aux services (DCT)
279 K€, autres (prise de participations)

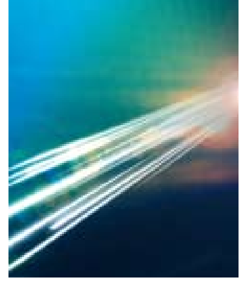
ÉQUIPEMENTS

RESTONS CONNECTÉS

Parmi les infrastructures essentielles au développement et à l'aménagement de notre territoire, l'Internet à haut et très haut débit occupe une place de choix dans la stratégie de l'Agglo de Brive. Outil de performance incontournable pour nombre d'entreprises, il permet également aux particuliers d'accéder à une large panoplie de services et d'usages.
Consciente de l'enjeu que représente pour tous aujourd'hui le déploiement à grande échelle de ces solutions numériques, l'Agglo s'est engagée dans deux chantiers d'envergure : l'optimisation des connections haut débit et le projet FTTH (Fiber To The Home, littéralement, la fibre optique jusqu'à l'abonné, NDLR).

*Fiber To The Home – Fibre à l'abonné.





Montée en débit. L'Agglo a donc récemment répondu à un appel à projet européen, via son maître d'ouvrage DORSAL, afin d'offrir un confort de connexion supérieur à quelque 2 000 foyers du territoire, notamment sur les communes de Cosnac, Dampniat et Saint-Viance. Une opération de dégroupage – ouverture du réseau téléphonique local à la concurrence – pour laquelle la contribution de l'Agglo s'élèverait à 480 000 €.
Bonnes fibres. La FTTH apparaît comme une réponse pertinente pour accroître notre capacité numérique sur les zones les plus denses. L'Agglo vient ainsi de lancer une étude d'opportunité et de faisabilité pour un montant de 121 000 €. A terme, ce sont plusieurs dizaines de milliers de prises qui pourraient être raccordées.

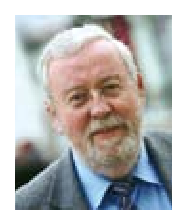
TRANSPORTS

OPTIMISER LES MODES DE MOBILITÉ

« *Fidèles à notre volonté de faire de Brive et de son agglomération des lieux de vie agréables, attractifs et innovants, nous avons pour ambition et pour responsabilité de définir une stratégie de déplacements favorable au développement économique et social de notre territoire, tout en réduisant les impacts sur notre environnement* ». Philippe Nauche, Président de l'Agglo de Brive, résume ainsi les objectifs en matière de transports et déplacements.
Des transports urbains plus adaptés. La prochaine adoption du PDU (Plan de déplacements urbains) et la DSP (Délégation de service public) mise en place avec Veolia pour l'exploitation du nouveau réseau de bus Libéo participent pleinement de cette compétence.

PAROLE D'ÉLU

Jean-Claude Farges, vice-président délégué aux transports et aux déplacements.



« PDU et DSP, même combat ! Brive et son agglomération sont très attachées à la voiture. Depuis toujours. Il n'y a pas de culture du déplacement en commun. Avec le nouveau réseau Libéo, nous avons donc pris le parti d'optimiser l'offre, en ciblant tous les pôles générateurs d'activités pour les desservir au plus près. Ceux où on travaille, où on fait du sport, ses courses, où on étudie, où on se divertit. L'idée est bien de faciliter la vie, donc l'attractivité de notre territoire. En outre, Libéo se déploie autour d'une architecture ouverte, afin d'intégrer progressivement les évolutions de notre bassin de vie. Au final, à travers notre PDU et cette nouvelle délégation de service public pour nos transports, nous créons des conditions favorables à l'émergence de solutions de mobilité alternatives : train, bus, vélo. Pour désengorger le trafic, réduire la pollution et contribuer ainsi à améliorer notre qualité de vie ».



8 957 K€, LES TRANSPORTS URBAINS
362 K€, L'AÉRODROME DE BRIVE LAROCHE
1 484 K€, L'AÉROPORT BRIVE-VALLÉE DE LA DORDOGNE



HABITAT

FACTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'Agglo de Brive poursuit son objectif d'un développement maîtrisé et durable du territoire, dans le respect des équilibres sociaux et environnementaux. Face à l'évolution rapide des marchés immobiliers, l'impact de la crise économique sur les besoins en logements, l'augmentation des coûts à la construction, l'Agglo mobilise tous les moyens autour de son projet Habitat.
L'habitat sur tous les fronts.
L'Agglo participe à la rénovation des Chapélies (Brive) à hauteur de 92 000 €. 250 000 € sont réservés aux aides à l'accession sociale à la propriété (Pass Foncier, prêt à taux zéro majoré) et aux OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat), aides à la rénovation qui touchent tous les segments du parc de logements, afin de répondre aux nouveaux besoins des habitants.

PAROLE D'ÉLUE

Dominique Noailletas, vice-présidente en charge de l'habitat.



« Le budget 2010 marque une volonté affirmée de maîtriser la question de l'habitat sur le territoire de l'Agglo. Le but est de mettre en adéquation offre et demande de logements sociaux ; de couvrir toute la chaîne du logement afin de faciliter les parcours résidentiels et promouvoir la mobilité au sein du parc public qui reste insuffisant aujourd'hui par rapport aux besoins. ***Ainsi, 983 000 € sont-ils dégagés sur la programmation 2009/2010 pour soutenir les bailleurs publics sociaux*** *(office HLM de Brive, Polygone,… NDLR) dans leur programme de construction ou de rénovation de logement publics sociaux conventionnés. Une vraie montée en puissance : entre 2005 et 2008, 843 000 € ont été mobilisés pour soutenir 356 logements. En février dernier, 787 833 € ont déjà été pré-affectés pour soutenir la création de 291 logements.».*

LES RECETTES

LES ENTREPRISES

VERSEMENT TRANSPORT : Impôt assis sur la masse salariale des entreprises de plus de 9 salariés, son taux s'élève à 0,6 % des salaires. Le produit de cette taxe finance le développement des transports en commun.

RECETTES D'EXPLOITATIONS DIVERSES : Ce sont les recettes issues du loyer du centre de stockage des déchets, des ventes de terrains sur les zones d'activités, les recettes des gîtes, etc....

COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE
Principale ressource fiscale de l'Agglo, la TP était payée par les entreprises exerçant une activité sur son territoire. En 2010, l'état compense la suppression de la TP. Une autre contribution, la Cotisation Economique Territoriale (CET), a pris le relais de la TP. Au moment où le budget a été élaboré, le montant de la CET n'était pas connu avec précision.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
AVENUE DE LA HAUTE BORIE À MALEMORT

LES DÉPENSES

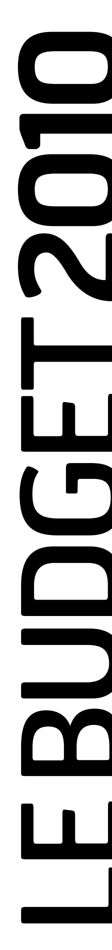
PRÉSERVER LE TERRITOIRE

L'ASSAINISSEMENT : 21 % des nouveaux investissements de l'Agglo sont consacrés à l'assainissement en 2010 : 1,1 M€ pour le renouvellement des réseaux à Malemort, 600k€ pour Turenne.

LA GESTION DES DÉCHETS : Ce sont principalement les dépenses de fonctionnement pour le ramassage, les déchèteries et le traitement des déchets. À noter, le budget incinération représente le tiers des dépenses de gestion des déchets.

L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT : Les investissements pour créer et renouveler les réseaux d'eau se poursuivent : 2,309 M€, ainsi que le déploiement de la voie verte (800 k€), l'entretien des berges,…





LES ENTREPRISES ET LES PARTICULIERS

LA TEOM (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES) : est un impôt local payé par les propriétaires, basé sur le foncier bâti, et non sur les quantités de déchets produites. Elle finance la collecte des déchets mais aussi leur traitement (tri, valorisation, incinération). Le taux de la TEOM est fixé par l'Agglo sur proposition du SIRTOM auquel l'Agglo a délégué sa compétence déchets.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT : destinée à rémunérer le service qui s'occupe de la collecte des eaux usées, de leur transport et de leur traitement et les investissements afférents, elle permet à chaque

RECETTES 2010 :

LES ENTREPRISES
- Versement transport **3, 2 M€**
- Compensation TP **26, 885 M€**
- Recettes d'exploitations diverses (locations, mises à disposition…) **2, 380 M€**

LES ENTREPRISES & LES PARTICULIERS
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères **7, 909 M€**
- Assainissement **5, 336 M€**
- Eau **1, 033 M€**
- Taxe de Séjour **0,2 M€**

DÉPENSES 2010 :

PRÉSERVER LE TERRITOIRE
- Assainissement **7, 615 M€** dont **5, 266 M€** d'investissement.
- Collecte et traitement des déchets **7,878 M€**
- Eau et environnement (voie verte, entretien des berges, air…) **3,887 M€** dont **3,334 M€** d'investissement.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
- Aide aux entreprises **0,264 M€** dont **0,2 M€** invest.
- DCT / Aides à l'artisanat et services **0,15 M€** d'investissement.
- Zones d'activité **4,58 M€**
- Action touristique (gites, parc floral, OTI) **2,162 M€** dont **0,5 M€** d'investissement.
- Autres (prise de participations) **0,279 M€**

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE

Les acquisitions foncières, l'aménagement de zones d'activités, le soutien à l'activité économique, le développement d'infrastructures touristiques pour renforcer l'attractivité de l'Agglo représentent près de 22 % des investissements. Parmi les projets de cette année, la fin du Parc d'Entreprises Brive-Ouest, la fin du Fourneault, et l'étude sur les futures zones d'Allassac et de Mansac.

AMÉNAGER L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

23 % des investissements sont consacrés à l'amélioration des déplacements urbains : 4,754 M€ pour l'acquisition de



consommateur d'eau de participer à la protection des ressources en eau, qu'il dépende d'un réseau d'assainissement collectif ou qu'il utilise un système d'assainissement autonome.

REDEVANCE EAU : sert à financer les travaux entrepris pour améliorer l'alimentation en eau potable : renouvellement des canalisations, extensions de réseau, travaux de réhabilitation ..., et à aménager les ressources en eau : captage d'eau potable, mise aux normes des réservoirs, des stations de traitement…

TAXE DE SÉJOUR : acquittée par les touristes (hôtel, gîte, chambre d'hôtes,...) et destinée à financer des équipements généraux et l'office de Tourisme.

ÉTAT ET PARTENAIRES

DOTATIONS DE L'ÉTAT : l'État verse une dotation globale de fonctionnement, calculée en fonction de données fiscales, de la population, de la superficie, de l'importance des compétences transférées etc..., ainsi que divers fonds de compensation.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : L'Agglo de Brive reçoit de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, d'autres organismes et collectivités (Agence de l'Eau, Ademe,...) des subventions et participations à certains projets et ouvrages, comme le Schéma Directeur Cyclable, la STEP,...

L'EMPRUNT

Il permet de financer les investissements importants en étalant leur financement sur plusieurs années. Cette année, on compte 7,8 M€ d'emprunt pour financer des projets nouveaux contre 14,8 M€ pour financer des projets réalisés et non encore intégralement payés.

LES RÉSERVES

Ce sont des montants budgétés les années précédentes et non utilisés.

ETAT & PARTENAIRES

Compensation TP : **26, 885 M€**
Dotation de fonctionnement et FCTVA **13, 962 M€**
Subventions **5, 849 M€**

EMPRUNTS

Emprunts **22, 617 M€**
dont **14, 833 M€** pour couvrir des travaux réalisés et **7, 784 M€** pour des projets nouveaux

RÉSERVES ANNÉES N-1

Réserves **8, 542 M€**

97, 912 M€

AMENAGER L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Transports urbains **8, 957 M€**
dont **5, 670 M€** d'investissement.
Aérodrome **0,362 M€**
dont **0,09 M€** invest.
Aéroport Brive Vallée de la Dordogne **1, 484 M€**
dont **0,2 M€** d'investissement.
Équipement (haut-débit, pole multimodal...) **1, 200 M€**
dont **1, 021 M€** d'investissement

CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ

Reversement aux communes **25, 513 M€**
Financement du SDIS **4, 722 M€**
Logement **1,487 M€**
dont **1, 425 M€** d'investissement
Aide à l'insertion **1, 340 M€**
dont **1, 012 M€** d'investissement

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Frais généraux **5, 547 M€**
dont **0,2 M€** d'investissement
Frais financiers/ remboursement de dette **3, 600 M€**
dont **1, 2 M€** d'investissement
Travaux encours des exercices précédents à équilibrer par des emprunts **14, 833 M€**



INAUGURATION DU TERRAIN FAMILIAL À VARETZ



bus et d'un entrepôt, 470 000 € pour l'aménagement des abribus et 120 000 € pour les aménagements cyclables. L'Agglo participe au projet de pôle multimodal, aux études sur le projet de LGV, et est le 1er partenaire de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne. Par ailleurs, des études d'opportunité vont être menées pour permettre une montée en débit Internet sur le territoire. (cf. page 8)

CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ

L'Agglo, qui percevait la taxe professionnelle, en reverse une large part aux communes à travers l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire. 27,5 M€, soit 28% du budget, sont ainsi reversés aux communes.

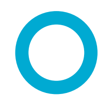
SECOURS-INCENDIE : Participation de l'Agglo au service départemental d'incendie et de secours.

LOGEMENT : 983 000 € permettent de soutenir des opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux, et 350 000 € viennent en soutien de l'accession sociale à la propriété et de l'amélioration de l'habitat.

AIDE À L'INSERTION : 962 500 € est budgété pour la création d'aires d'accueil de gens du voyage et 213 000 € pour l'insertion pour l'emploi.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C'est l'ensemble des moyens et services nécessaires au bon fonctionnement de l'Agglo, l'information, les élus,...





LE RÉSEAU
TRANSPORT DE
L'AGGLO

TRANSPORTS LIBÉO, LE TICKET GAGNANT

VOILÀ UN NOM QUI SONNE JUSTE. JUSTE ET BIEN. ROND COMME UNE BULLE, LIBRE DANS LE VENT. À L'IMAGE DE CE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN QU'IL IDENTIFIE, LIBÉO A TOUT POUR SÉDUIRE ; ATOUTS DE TAILLE FACE AU RÈGNE TOUT PUISSANT DE LA VOITURE. PLUS PROCHE, PLUS PRATIQUE ET PLUS SOUPLE, LIBÉO OUVRE LA VOIE À UNE NOUVELLE FAÇON DE SE DÉPLACER DANS L'AGGLO.

Et vous qu'entendez-vous à la seule évocation de Libéo ? Ne trouvez-vous pas qu'il y a comme un souffle de liberté dans le nom du nouveau réseau de transports de l'Agglo de Brive ? A peine sortie des «*boîtes à méninges*», la nouvelle identité a déjà ses adeptes.

La marque du changement. Facile à mémoriser, il traduit bien le changement voulu par l'Agglo de Brive dans l'organisation de ses transports en commun, en totale cohérence avec la démarche du Plan de déplacements urbains (PDU) : « *constituer une véritable alternative à l'utilisation systématique de la voiture, désengorger ainsi le trafic, réduire la pollution et améliorer notre qualité de vie*», martèle Jean-Claude Farges, vice-président délégué aux transports et aux déplacements, en charge de ce dossier complexe. Car désormais oui, les alternatives crédibles à la voiture existent. Et Libéo compte bien nous en convaincre. Car derrière ce nom tout en ronde sympathie, se cachent de vraies nouveautés, pour un réseau intégralement repensé au plus près des besoins et des flux de déplacements.

Plus qu'un nom. Une véritable identité ! Plus rapide, plus efficace – fréquences adaptées aux heures de pointe – plus proche aussi des destinations les plus fréquentées, plus accessible à tous, Libéo place l'usager au cœur même de sa logique. Il parle ainsi de vraie promesse, de bénéfices nouveaux, raison pour laquelle il a été préféré à des appellations plus classiques, telles que Transbus ou Agglobus. Avec Libéo, c'est une nouvelle façon intelligente de se déplacer qu'inaugure l'Agglo : pertinente, rapide, propre et confiante. Nul hasard donc si Libéo adopte une représentation graphique, un logo, directement inspiré par celui de l'Agglo de Brive. A l'image de la vision nouvelle du territoire portée par l'Agglo, Libéo propose celle de transports plus harmonieux et de déplacements plus malins. A nous tous maintenant de l'adopter.







PAROLE D'EXPERT



Jean-Philippe Germain, directeur de Veolia Transport Brive, opérateur délégué à la gestion du réseau pour le compte de l'Agglo.

« Lors de l'appel d'offre, l'Agglo de Brive a souhaité changer le nom du réseau pour lui donner une nouvelle impulsion et transmettre un message fort sur ses changements importants. Parmi l'ensemble de noms proposés, Libéo est arrivé en tête en raison de ce qu'il évoque : liberté et simplicité. Deux idées fédératrices. En outre, Libéo présente l'avantage d'être déclinable sur différents supports. Derrière un mot générique comme Libéo, on peut imaginer une offre vélo, taxi, parking ; beaucoup de variantes qui, de façon plus générale, traitent de la mobilité ou de l'intermodalité. Un nom évocateur qui parle à tous et donne envie, pas seulement aux initiés. Un nom enfin qui évoque aussi bien les notions d'accessibilité – je pense notamment aux personnes à mobilité réduite – que de développement durable dans toutes ses dimensions. Libéo, c'est la liberté ».



PDU

TRANSPORTS, L'AFFAIRE DE TOUS



DONNEZ VOTRE AVIS AUJOURD'HUI POUR MIEUX VOUS DÉPLACER DEMAIN. LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) DE L'AGGLO DE BRIVE SERA SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN. MODE D'EMPLOI.

Dessiner demain aujourd'hui. Construire une politique de mobilité cohérente et partagée pour les dix années à venir : voici affirmée la priorité de l'Agglo avec ce PDU. Premier objectif ? Faciliter l'ensemble des transports dans le respect de notre environnement. Comment ? En adoptant une vision globale, seule capable d'anticiper les besoins en déplacements de notre agglomération, de proposer des alternatives attractives au «*tout voiture*», d'améliorer la sécurité de tous les modes de transport et de les rendre enfin accessibles au plus grand nombre.

Une démarche participative. Rappel des faits. Dès 2007, quatre ateliers de travail thématiques animés par l'Agglo ont rassemblé les acteurs concernés autour d'enquêtes et d'un diagnostic. À l'issue de cette concertation, trois scénarios ont été élaborés avant d'être discutés avec le grand public. En octobre 2009, l'option retenue a fait l'objet de nouveaux débats par les groupes de travail, afin d'en détailler le contenu autour de trois axes clés : développer les transports en commun, réaliser un réseau cyclable à l'échelle de l'agglomération et limiter les flux de transit en cœur d'agglomération.

Où en est-on aujourd'hui ? Le PDU et ses actions font actuellement l'objet d'une demande d'avis aux quinze communes de l'Agglo, au Conseil Général de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, au Conseil Régional du Limousin, de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ainsi qu'à l'État. Le projet, qui sera soumis prochainement à enquête publique, est le résultat de ce travail collectif, complété des avis des personnes publiques et des instances associées.

L'avis de chacun compte. Du 20 septembre 2010 au 22 octobre en effet, une enquête publique, animée par un commissaire enquêteur indépendant, permettra à chacun de découvrir les objectifs et les actions proposés par le PDU. Vous pourrez ainsi consulter le dossier, rencontrer le commissaire enquêteur ou lui écrire et ainsi donner votre avis. Des permanences seront organisées à l'Agglo de Brive. Les dossiers seront consultables dans chacune des 15 communes de l'Agglo. Au-delà de cette étape administrative obligatoire, l'enjeu est bien d'organiser un vrai temps d'échanges entre le public et l'Agglo.

REPÈRES

33 ACTIONS RÉPARTIES SELON 7 THÉMATIQUES

- Les transports collectifs
- L'aménagement du réseau de voirie
- Les modes doux et l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite
- Le stationnement et l'intermodalité
- Le transport de marchandises
- La cohérence entre urbanisme et déplacements
- Les nouvelles formes de mobilité



UN PDU DÉJÀ EN ACTIONS

- REFONTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN
- AMÉLIORATION DE L'IMAGE DU RÉSEAU : CHANGEMENT DE NOM ET D'IDENTITÉ GRAPHIQUE, NOUVELLE FLOTTE DE BUS URBAINS.
- MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU POUR LES PMR : BUS ET ABRIBUS.
- AIDES FINANCIÈRES À LA RÉALISATION DE PISTES CYCLABLES.

CALENDRIER

SEPTEMBRE 2008 :
validation du diagnostic

JUIN 2009 :
validation des 3 scénarios

JUILLET À SEPTEMBRE 2009 :
concertation sur les 3 scénarios

OCTOBRE 2009 :
choix d'un scénario

NOVEMBRE 2009 À FÉVRIER 2010 :
élaboration du projet de PDU et du programme d'actions

MARS 2010 :
approbation du projet de PDU

SEPTEMBRE 2010 :
enquête publique

FIN 2010 :
adoption définitive du PDU



150 BOUGIES

Septembre 2010 verra la célébration des 150 ans de l'arrivée du train à Brive. Des places seront à gagner dans un train vapeur qui arrivera de Perigueux, reprenant ainsi le sillage de la 1ère machine à être arrivée dans l'agglomération.
Dès septembre, à guetter sur le site web du PDU : **brivec'estlebonplan.fr**

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



L'association porte bien son nom. Synergie Ouest, née en mars 2008, fédère les entreprises des zones industrielles de Teinchurier, Beauregard, la Marquisie et la Sarretie à Brive. Au départ, « *une initiative de chefs d'entreprises, soucieux de la problématique environnementale dans les zones d'activités de Brive Ouest* », raconte Marc Faurie, son président.

Accompagné par la CCI du pays de Brive et l'Agglo, le projet se déploie d'abord sous la forme d'une étude visant à la réhabilitation concertée des quatre zones avant de donner naissance à Synergie Ouest sur tout le territoire « ouest » de Brive. Avec quarante-huit membres dès sa création en 2008, l'association compte fédérer les deux cents entreprises de « *l'ouest* », représentant quelque cinq mille salariés au total.
« *D'où l'importance,* précise Marc Faurie, *de pérenniser ces espaces, en opérant les mutations nécessaires à leur évolution* ». Ainsi, des comités de suivi sont-ils régulièrement organisés entre Synergie Ouest, la Mairie et l'Agglo de Brive. « *Les collectivités s'engagent dans un programme de rénovation progressif : voiries, espaces verts, services transports, etc. à charge pour nous de faire de même avec nos installations* ».

Une expérience réussie, qui atteste de l'engagement de l'Agglo aux côtés des acteurs économiques du territoire, consultés lors des grandes concertations, notamment pour l'élaboration du PDU ou l'avenir de l'ancienne zone aéroportuaire de Brive-Laroche.
Cet « *espace de dialogue, d'échanges et d'actions* » permet d'anticiper les solutions pour mieux les développer et de maintenir ainsi les forces vives de notre bassin de vie.

SO BRITISH

La chambre de commerce Franco Britanique vous invite au salon des entreprises de langue anglaise au château de Sédière le 20 juin prochain.



ZONES **ACTIVES**

LES ZONES D'ACTIVITÉS REPRÉSENTENT DES SOLUTIONS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DÉJÀ INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE ET À L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS NOUVELLES. CONSTRUIRE UNE OFFRE FONCIÈRE EN PHASE AVEC LEURS BESOINS ET ATTENTES RESTE DONC UNE PRIORITÉ DE L'AGGLO. REVUE DE DÉTAIL.

Allassac. La zone d'activités «Les Rivières» fait l'objet d'une extension de 2,2 hectares à proximité de la nouvelle gendarmerie avec 7 nouveaux lots, à partir de 1500m², prêts à accueillir activités artisanales et commerciales.
Brive Ouest. Nouvellement aménagée et inaugurée, la zone d'entreprises «Le Fourneault», située en bordure de l'A20 et accessible par un nouveau giratoire, offre 9 lots à partir de 2 300 m², à destination des TPE (Très petites entreprises, ndlr) et des PME artisanales, de services et de distribution dans un environnement de qualité : aménagements paysagers, pistes cyclables, candélabres photovoltaïques…
Le PEBO, Parc d'Entreprises Brive Ouest poursuit activement son développement : implantation du nouveau site de Veolia Transports et de la société AXOR (location de matériel pour le BTP), travaux en cours pour EUROVIA, qui renforce ainsi son ancrage briviste, intégrant notamment la division grands travaux du groupe jusqu'alors basée en Gironde, et l'enseigne de distribution de bijoux Bleu Citron, qui y installe son nouveau siège social France.
Cosnac. «Montplaisir», proche de l'A20, est une zone au carrefour des routes de Turenne, Noailles et Collonges la Rouge. Des lots à partir de 1 200 m² sont immédiatement disponibles pour des entreprises artisanales. Déjà en activité : une société de transport, de menuiserie et une déchetterie du SIRTOM.
Malemort. La commercialisation du parc d'activités de «la Rivière», situé dans le prolongement de la zone industrielle Tour de Loyre se poursuit avec des lots de 1 200 à 10 000 m², destinés aux activités artisanales, industrielles et de services. Plusieurs projets d'implantation sont actuellement à l'étude.
L'Agglo a également 2 zones en projet : le Bridal et Mansac.

EN SAVOIR PLUS
Pour tous renseignements sur la commercialisation de ces espaces, SEMABL : Tél. : 05 55 23 64 06



29 ENTREPRISES IMPLANTÉES OU EN COURS D'IMPLANTATION,
DONT **9** NOUVELLES ACTIVITÉS.
43 M€ D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS GÉNÉRÉS
734 EMPLOIS CONCERNÉS,
DONT **190** NOUVEAUX





DES IDÉES POUR **MIEUX VIVRE ENSEMBLE**

DEPUIS LE 30 JANVIER 2009, UN NOUVEAU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE BRIVE EST EN PLACE. A LA TÊTE DE CETTE VIVANTE BOÎTE À IDÉES, FRANÇOISE CAYRE, ENTREPRENEUR À L'ÉNERGIE COMMUNICATIVE, PLAIDE POUR UNE VISION DE L'ACTION POLITIQUE AU SERVICE DU «*MIEUX VIVRE ENSEMBLE*». L'OCCASION DE DÉCOUVRIR LA VOCATION ET LES MISSIONS DE CETTE ASSEMBLÉE MÉCONNUE.

Une instance de plus que ce Conseil de Développement du Pays de Brive ? Françoise Cayre, sa présidente depuis plus d'un an, n'est pas femme à s'engager pour faire office de figurant. Le bon sens chevillé au corps, elle a accepté de présider cette assemblée, bien convaincue de sa nécessaire utilité. «*La vocation du Conseil de Développement*, explique-t-elle, *est d'offrir un espace de réflexion permettant un certain recul sur les grandes décisions structurantes de nos agglomérations. Une sorte de strate d'extrapolation de la population*».

Un cadre légal. Innovation majeure de la loi du 25 juin 1999, dite loi Voynet, la mise en place de ces organes consultatifs a pour but d'encourager les pratiques de concertation entre élus, acteurs locaux et habitants. Aujourd'hui, on parlerait de «*démocratie participative*». Institué depuis septembre 2003 sur notre territoire, le Conseil de Développement du Pays de Brive se réunit régulièrement en groupes de travail ou en séance plénière. Il apporte sa vision concrète, en réponse à des thématiques précises, souvent à la demande des élus eux-mêmes : environnement, habitat, modes de déplacement, etc. En somme, un organe de réflexion, de préconisation et d'aide à la décision.

L'imagination au pouvoir. C'est « *un outil à destination des élus au plus près des préoccupations du terrain, libéré des contraintes techniques et financières dont ils sont prisonniers et qui limitent souvent leur action*», poursuit Françoise Cayre. Car là tient l'originalité de l'assemblée. Outre sa grande mixité, gage d'une représentation fidèle de la société civile – ses membres sont représentants d'associations, acteurs socio-économiques ou simples citoyens de tous âges – le Conseil s'attache ainsi à explorer le champ des possibles sans restriction. « *Tout est permis. On se laisse aller autant que faire se peut*, commente Mme Cayre, *bien conscients cependant des limites imposées par des cadres existants. C'est parfois frustrant. Il nous faut briser certains carcans pour être entendus et que nos idées, souvent peu coûteuses, soient reconnues et approuvées*».

Vivre mieux ensemble. De fait, cet attachement viscéral au «pratico-pratique» constitue l'essence même de l'assemblée. « *Je souhaite que notre Conseil puisse donner à nos élus une sorte de guide très concret du mieux vivre ensemble au quotidien. Ce ne sera certes jamais parfait mais au moins pouvons-nous essayer de tendre à…*». Des exemples témoignent du travail accompli : la création de la voie verte lors du précédent mandat, la participation aux récentes concertations autour du Plan de déplacements urbains (PDU) ou du PLH (Programme local de l'habitat), et, demain, le débat sur l'Agenda 21. « *Ce qui est compliqué*, résume Françoise Cayre, *c'est de mettre en place des solutions qui nous paraissent simples, à nous population, dans un environnement légal, administratif, technique et financier toujours très complexe*». Ceci n'entame en rien ni son énergie, ni sa détermination farouche à œuvrer pour une société plus lisible et plus harmonieuse.

ZOOM

PROFESSION MEDIAS **LA HIGH TECH DANS LE VENT**

Ils sont quatre garçons dans le vent, associés de haut vol à s'être lancés dans une aventure « *qui n'entre pas dans les lignes classiques du déjà vu* » : créer, sur le territoire de l'Agglo de Brive, un espace transverse et hybride dédié aux techniques les plus pointues de communication. À la fois espace de formation, centre de ressources, cantine numérique – espace de travail collaboratif en réseau – lieu d'exposition à visée pédagogique, studio TV/radio et de «media training», Profession Medias dénote par son ambition et ses domaines de spécialisation. « *Nous avons parfois le sentiment que développer un projet qui sort des sentiers battus est bien compliqué* », commente Philippe Chapot. L'Agglo de Brive ne s'y est pas trompée, qui suit de près l'initiative depuis sa naissance, l'accompagnant au mieux de ses possibilités dans la recherche de solutions pertinentes, tout comme Limousin Expansion. « *L'Agglo nous a accueillis très positivement et suit l'avancée de notre dossier de façon régulière et attentive,* » enchaîne Philippe Chapot. D'abord pressentis pour rejoindre la pépinière StarTech, nos quatre pros ont investi les murs d'une ancienne boutonnerie réhabilitée en bordure de Vézère à Saint-Viance et lancent doucement leur nouvelle activité, avant d'aller plus loin. « *Nous développons également une démarche éducative et pédagogique, notamment auprès des collégiens et lycéens*». Un projet qui ne manque ni de souffle, ni d'envie, valorisant pour notre agglomération. Un projet d'avant-garde, qui mérite tout notre soutien.

WWW.PROFESSION-MEDIAS.FR



BRIVE-LAROCHE EN QUELQUES DATES

16 JUIN 1925 : naissance de l'aéroclub de Brive-la-Gaillarde

1962 : ouverture à la circulation aérienne publique

17 MAI 1969 : inauguration des 600 m de piste en dur

15 DÉCEMBRE 1971 : allongement de la piste à 1100 m

1975 : Brive-Laroche devient propriété de l'État, la ville de Brive en charge de son aménagement et de son exploitation

1987 : la piste passe à 1 400 m

FÉVRIER 1989 : mise en place du service AFIS (Service d'information de vol sur aérodrome)

OCTOBRE 1990 : inauguration de la ligne Brive-Paris Orly.



À SAVOIR

AÉRODROME OU AÉROPORT ?
Par aérodrome, on entend toute installation en mesure d'accueillir des aéronefs, c'est-à-dire des appareils capables de se déplacer dans les airs (avion, ballon, dirigeable, etc.). Tout aéroport est d'abord un aérodrome, mais doté des infrastructures de gestion des passagers et du frêt (aérogare, ateliers...).



BRIVE-LAROCHE DÉCROCHE...

UNE PAGE SE TOURNE. APRÈS PLUS DE SOIXANTE-DIX ANS DE SERVICE, L'AÉRODROME DE BRIVE-LAROCHE A VU SON DERNIER DÉCOLLAGE LE 15 JUIN DERNIER, AVANT DE CONNAÎTRE UNE NOUVELLE DESTINÉE. LE MÊME JOUR, LA NOUVELLE PISTE DE L'AÉROPORT BRIVE-VALLÉE DE LA DORDOGNE ACCUEILLAIT SON PREMIER ATTERRISSAGE. EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR L'HISTOIRE D'UN VOL AUX NOMBREUSES ESCALES.

Brive-Laroche, c'est fini. Ou presque. Dans quelques jours, le terrain de 52 ha n'aura plus d'autre activité que celle de « *jachère* » temporaire, le temps de lui attribuer de nouvelles fonctions et un nouvel aménagement concerté. Retour en mots et en images sur une histoire qui, depuis l'atterrissage de M. Jules Vedrines le 21 avril 1914, a croisé celles des grandes heures de l'aéronautique.

Un équipement vieillissant. L'occasion de saluer surtout le travail réalisé pendant des années et souvent dans l'ombre par la dizaine d'agents du personnel de Brive-Laroche, parfois dans des conditions difficiles, avec un outil devenu obsolète, malgré les nombreux investissements réalisés par l'Agglo de Brive, responsable de son exploitation. Ainsi des 120 000 euros de travaux investis pour remplacer et mettre aux normes les équipements d'aide à la navigation implantés à proximité de la piste. Celle-ci nécessitait, en raison de sa courte longueur, une qualification spéciale des pilotes de vols commerciaux pour s'y poser et en décoller.

Et demain ? Idéalement déployé sur les communes de Brive et Saint-Pantaléon de Larche, en entrée d'agglomération, le terrain fait déjà l'objet d'un appel à projets sur son devenir. Un nouveau dossier pour l'Agglo. À terme, en interactivité directe avec le cœur de ville, il deviendra zone d'activité, aménagée dans le souci des normes environnementales et d'un développement commercial maîtrisé voulu par les élus. Ce projet ne manque pas d'attirer déjà les convoitises, preuve de sa pertinence et de son positionnement géographique remarquable.

PAROLE D'EXPERT

Dominique Baussian, agent SSLIA, responsable piste et régisseur principal de Brive-Laroche.



« Je suis arrivé à Brive-Laroche en 1993, après treize ans passés au service de l'éclairage public à la mairie de Brive. Ma reconversion ? Un poste se libérait au service assainissement de l'Agglo, suite à un départ à la retraite. J'ai été choisi sur entretien et j'ai dû suivre une formation pour intégrer mes nouvelles fonctions de technicien en assainissement collectif. En quelques années, je suis passé de la lumière aux airs avant de finir à l'eau ! Jusqu'au 15 juin, j'assure encore mes fonctions au sein de Brive-Laroche pour 20% de mon temps, soit un jour par semaine et les week-ends. A 52 ans, sans regret, j'ai préféré choisir la voie de la reconversion plutôt que de poursuivre mon activité à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne. Mais ce challenge m'effraie d'autant moins que j'intégré une belle équipe ».

REPÈRES

LE PERSONNEL DE BRIVE-LAROCHE
- 8,5 AGENTS DE L'AGGLO DE BRIVE POUR ASSURER L'EXPLOITATION DE LA PLATEFORME, DONT :
  - 3 AGENTS AFIS (AIR FLIGHT INFORMATION SERVICE) À LA TOUR DE CONTRÔLE ;
  - 4,5 AGENTS SSLIA (SERVICE DE SAUVETAGE, DE LUTTE ET D'INCENDIE SUR AÉRONEF) ;
- 1 AGENT D'ENTRETIEN.

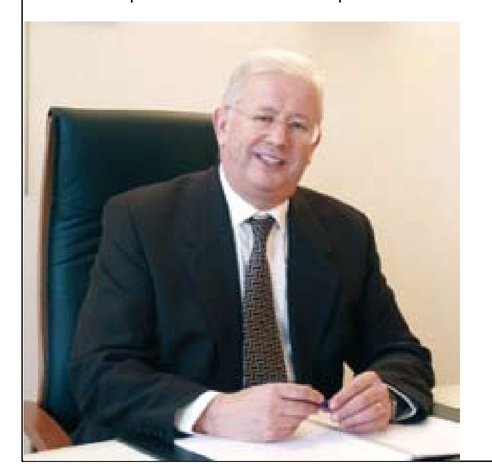
BRIVE-VALLÉE DE LA DORDOGNE **DÉCOLLE**

PLUS HAUT, PLUS LOIN. AVANT MÊME SON INAUGURATION, LE NOUVEL AÉROPORT DÉVOILE SES AMBITIONS : DEVENIR UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE. ATTACHEZ VOS CEINTURES… DÉCOLLAGE IMMINENT.

« *Un aéroport est un puissant levier de développement économique.* » Pour Jean-Louis Nesti, Président de la CCI du Pays de Brive mais aussi du Syndicat Mixte Brive Souillac, propriétaire de la nouvelle infrastructure, l'affaire est entendue : « *J'ai toujours cru dans ce projet et l'ai toujours soutenu, convaincu qu'il s'agit, pour notre bassin de vie, d'une infrastructure de première nécessité.* » Il n'est pas le seul.

Un outil d'attractivité. Malgré les longues années de bataille pour voir ce chantier pharaonique sortir de terre, l'ensemble de la classe politico-économique locale s'accorde pour saluer cet équipement au service du développement du territoire. « *Voilà un outil d'attractivité supplémentaire,* continue Jean-Louis Nesti. *Une réponse aux besoins des entreprises existantes et un élément d'intérêt nouveau pour toutes celles qui souhaitent s'installer ici.* »

Tous ensemble. Car aux côtés de l'Agglo de Brive, qui participe à hauteur de 46,04 % dans le syndicat, siègent Conseil Général de la Corrèze (39,81 %), Conseil Général du Lot, CCI Pays de Brive, CCI Lot, Commune de Souillac, Commune de Terrasson. Le financement de l'investissement a également été réalisé grâce à des subventions de l'Etat, l'Europe, la Région Limousin, la Région Midi-Pyrénées, la CCI Tulle-Ussel et la Chambre d'agriculture de la Corrèze. « *Tous ont bien compris la nécessité de désenclaver notre bassin de vie,* commente Dany Blanchet, directeur de la régie personnalisée en charge de l'exploitation de l'aéroport. *En ce sens, les trois fréquences par jour vers Paris y contribuent, comme l'objectif, à terme, de faire de Brive-Vallée de la Dordogne une plateforme de correspondances rapides.* » De belles perspectives d'évolution.



Faciliter le tourisme. Une vocation qui trouve déjà son expression dans la ligne pour Londres, en activité dès l'ouverture de l'exploitation. À elle seule, elle résume une autre des ambitions du nouvel aéroport : « *s'imposer comme un facilitateur de tourisme* ». En tête de liste, nos amis anglais, qu'ils soient résidents ou visiteurs de passage. Avec l'objectif de susciter la création de deux ou trois lignes à destination du Royaume-Uni. Même chose pour les Pays-Bas, autre pays dans le hit-parade de la fréquentation touristique du territoire. A cet effet, le nouvel aéroport pourrait accueillir directement des passagers en provenance de l'étranger et de gérer sur site toutes les formalités d'entrée sur le sol français.

Une contrainte financière. À l'heure où la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la Taxe Professionnelle frappent notre agglomération de plein fouet, la réalisation de ce nouvel équipement représente à la fois un enjeu important de développement mais aussi une contrainte financière pour la collectivité. Et Philippe Nauche de conclure : « *Si la phase d'investissement est terminée, il reste un gros travail pour réussir et équilibrer le fonctionnement de cet outil d'aménagement et de développement du territoire.* »

EN SAVOIR PLUS
L'essentiel de l'information est disponible en ligne sur le site : www.aeroport-brive-vallee-dordogne.com



22, le nombre d'années pour faire aboutir le projet
5, le nombre d'années de travaux
120 ha terrassés pour la plateforme
2,8 millions de m³ de matériaux déplacés
48,7 M€ d'investissements
200, le nombre d'hectares affectés à l'aéroport
10, le nombre d'hectares affectés aux activités aéronautiques
14, le nombre de partenaires financiers
2 100 m, la longueur de la nouvelle piste
250, le nombre de places de parking
150 000, le nombre de passagers attendus d'ici 5 ans

NOM DE NOM !

Ne nous y perdons pas ! Brive Souillac ou Brive-Vallée de la Dordogne ? Le premier est bien le nom de baptême officiel du nouvel aéroport, tel qu'il figurera désormais sur toutes les cartes aéronautiques. C'est également l'identité du Syndicat Mixte, propriétaire des installations. Brive-Vallée de la Dordogne est le nom commercial, la marque choisie pour en faire la promotion.





LE PIAN FAIT EAU NEUVE



EN CHARGE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT SUR LES QUINZE COMMUNES DU TERRITOIRE, L'AGGLO DE BRIVE S'ENGAGE POUR PRÉSERVER ET GÉRER AU MIEUX CETTE PRÉCIEUSE RESSOURCE. AINSI, LE PIAN A FAIT L'OBJET D'UNE VÉRITABLE ENQUÊTE D'EXPERTS POUR LIMITER SES POLLUTIONS RÉCURRENTES.

Alerte sur le Pian. Sommes-nous toujours conscients du rôle d'un bon service d'assainissement dans la préservation de la qualité de notre environnement ? La preuve par l'exemple. Alertée depuis l'été 2007 au sujet d'odeurs et d'eaux troubles du Pian, l'Agglo de Brive a mené une véritable enquête pour débusquer l'origine de cette pollution et l'endiguer. Très vite, deux hypothèses apparaissent : de mauvais raccordements au réseau public d'assainissement – chez des particuliers et des industriels – entraînant des rejets d'eaux usées dans les ruisseaux et la saturation d'un équipement appelé déversoir d'orage.

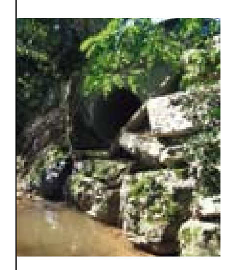
Les limiers de l'eau. En août 2008, pour localiser d'éventuels raccordements défectueux, une campagne d'investigation conduit le service assainissement de l'Agglo de Brive à arpenter le Pian et le ruisseau d'Enval à pied et par temps sec. Dès novembre 2008, une mesure du taux de pollution sur quatorze points permet à l'Agglo d'identifier quatre rejets suspects d'eaux usées. A partir de ces points, les tuyaux sont remontés jusqu'à des zones d'habitations, principalement des lotissements des années 1970. Les propriétaires concernés sont contactés par le service assainissement pour compléter l'enquête, tests à la fumée ou aux colorants à l'appui. Verdict ? Trente-neuf habitations révèlent des défauts de raccordement, imputables à de mauvaises indications du promoteur : les eaux usées se déversent dans les conduites normalement réservées aux eaux pluviales, rejoignant la rivière sans traitement. Quelques contacts sont toujours en cours pour finaliser le diagnostic auprès des habitations n'ayant pu être visitées.

Intervention planifiée. L'Agglo de Brive a donc décidé d'intervenir sur le domaine public pour inverser ces branchements. Ce vaste chantier, d'un montant de 76 000 € et pour lequel l'Agence de l'Eau a été sollicitée, se déroulera de juin à mi-juillet prochain. Il permettra de libérer définitivement le Pian de ces rejets d'eaux usées permanents. Mais l'investigation de l'Agglo ne s'arrête pas là pour autant. Un autre suspect, le déversoir d'orage du passage à niveau de Palisse, a été identifié. Celui-ci déborde régulièrement, même en dehors des périodes de fortes pluies, provoquant une pollution répétée du milieu naturel.

Première mesure de prévention adoptée : L'Agglo a mis en place un contrôle systématique du bon fonctionnement du réseau tous les quinze jours. Celui-ci permet de prévenir toute défaillance, en attendant des travaux prévus en 2010, pour ajuster le réglage de cet équipement.

QUI AVERTIR EN CAS DE POLLUTION D'UN COURS D'EAU ?

Si vous constatez une pollution importante (par un déchet toxique), qui nécessite une intervention urgente, adressez-vous directement à votre commune. Elle détient le pouvoir de police en matière de salubrité publique.



GLOSSAIRE

RÉSEAU UNITAIRE
Réseau d'assainissement qui collecte à la fois les eaux usées issues des utilisations domestiques de l'eau potable (WC, salles de bains, cuisines, buanderies, etc.), et les eaux pluviales (eaux de ruissellement et toitures, de surverse de mare, de drainage, etc.).

RÉSEAU SÉPARATIF
Réseau d'assainissement qui collecte séparément les eaux usées et les eaux pluviales. Les eaux pluviales sont rejetées directement dans le milieu naturel sans être traitées par la station d'épuration.

DÉVERSOIR D'ORAGE
Ouvrage utilisé sur des réseaux unitaires ayant un système de « trop-plein », qui permet de rejeter une partie des effluents dans le milieu naturel ou dans un bassin de rétention, sans passer par la station d'épuration.





ALLASSAC

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

A délibéré ! Première rencontre avec le maire, l'adjoint en charge des affaires scolaires et les « anciens » conseillers sortants pour cette sixième équipe du conseil municipal des enfants, aujourd'hui en place. Le plateau sportif de l'école élémentaire, l'aménagement des abords du Manoir des tours et son jardin des senteurs, autant d'idées soutenues par leurs « pairs », devenues réalités, après validation devant le « conseil des adultes ».

ACTEURS ÉCONOMIQUES À LA UNE



Rencontrer les 161 établissements artisanaux, commerciaux et industriels de la commune, représentant 84 activités distinctes pour un total de 724 emplois, telle est l'ambition de la commission économique du nouveau conseil municipal. Dernier en date, la SARL de Michel Soulingeas, troisième génération d'une famille de serrurier chaudronnier, employant une douzaine d'ouvriers spécialisés.

OUVERTURE DU RELAIS AIDE PETITE ENFANCE (RAPE)

Des assistantes maternelles enchantées et des «petits loups» émerveillés devant les coffres emplis de jouets. Quelle plus belle récompense pour Peggy Charre, animatrice du relais, et Jean Lescure, adjoint en charge des affaires scolaires et de la petite enfance, à l'occasion de l'ouverture du nouveau local communal du RAPE. L'insouciance a enfin une adresse.



BRÈVES

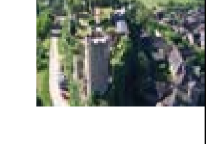
MANSAC



Bienvenue au Tour du Limousin

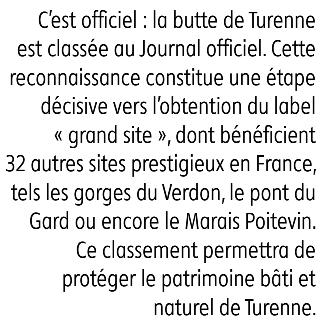
Le 19 août, la 43ème édition du Tour du Limousin passera par La Rivière et fera son arrivée en côte au bourg, devant la mairie, au terme d'un parcours éprouvant.

TURENNE



Classée

C'est officiel : la butte de Turenne est classée au Journal officiel. Cette reconnaissance constitue une étape décisive vers l'obtention du label « grand site », dont bénéficient 32 autres sites prestigieux en France, tels les gorges du Verdon, le pont du Gard ou encore le Marais Poitevin. Ce classement permettra de protéger le patrimoine bâti et naturel de Turenne.



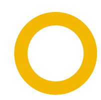


TELEX

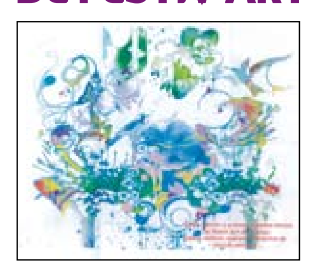




LA CHAPELLE-AUX-BROCS PLANIFIÉ, L'ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR. **A L'ÉTUDE,** L'ACQUISITION D'UNE LICENCE IV. **PRÉVU,** L'AMÉNAGEMENT DES VOIES COMMUNALES DU BOURG. **BUDGÉTÉE**, LA RÉFECTION DE LA VOIRIE AU LOTISSEMENT DU PONT DU CAYRE. **A VENIR**, LA POSE DE LAMPADAIRES SUITE À L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES ET ÉLECTRIQUES. **ALLASSAC FINALISÉ**, LE DÉMÉNAGEMENT DES RÉSIDENTS DE L'EHPAD. **CUBLAC RÉUNIS**, LES HABITANTS AUTOUR DE L'AGENDA 21. **USSAC POSÉS**, 4 ABRIBUS. **RÉALISÉ,** LE GIRATOIRE DE LA CROIX DE L'AIGUILLON POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES AUTOMOBILISTES. **TERMINÉ**, LE NOUVEAU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES. **SAINT-VIANCE À L'ÉTUDE**,LA RESTAURATION ET LA



COSNAC
1ère ÉDITION DE FESTIV'ART



L'art a été célébré dans tous ses états les 11 et 12 juin dernier. Peinture, avec l'artiste Christian SELEBRAN, peintre local non figuratif à thème, photographies et conférence, avec Benoît PEYRE et son royaume des champignons, théâtre avec la pièce « On ne choisit pas ses vacances » et danse modern'jazz avec Mme DUMONT ont ouvert le bal de cette nouvelle manifestation tous azimuts, née pour durer.



CUBLAC
BIBLIOTHÈQUE **EN FÊTE**

2 500 livres, 150 DVD, 200 CD, tel est le trésor de la nouvelle bibliothèque Marc Chadourne, ouverte à tous les mercredis et jeudis après-midi et le samedi matin depuis le 17 avril. A venir, un point multimédia.

SAINT-VIANCE
LE CHEMIN DES PÊCHEURS **RÉAMÉNAGÉ**

Bonne nouvelle pour cet incontournable lieu de promenade, de détente, de pêche et de pique-niques. Partie intégrante de la voie verte tracée par l'Agglo de Brive, le chemin des pêcheurs soigne sa forme : reprofilage de la chaussée, drainage des eaux de ruissellement, signalétique, interdiction aux véhicules à moteur, création de deux pontons pour les pêcheurs à mobilité réduite et d'un débarcadère pour les canoës. Une seconde phase prévoit son prolongement jusqu'au pont de Saint-Viance.

LES BTS **À L'ÉTUDE**

Une étude a été confiée à la section BTS des élèves du lycée agricole de Murat à Objat concernant l'aménagement des berges de la Vézère entre le pont du bourg de Saint-Viance et le Pont de Risquetout. Les élèves devraient bientôt présenter leurs travaux.

MALEMORT
PARIS-CORRÈZE EN TÊTE

A l'occasion du départ de sa deuxième étape depuis Malemort, le 5 août prochain, cette course professionnelle internationale, née il y a neuf ans, sonne le coup d'envoi d'un programme d'animations festives dans la ville, avec café d'été. À vos agendas !

BRÈVES



USSAC
plus attractif, l'étang du Griffolet

Pour améliorer l'accès et le stationnement au plan d'eau, un parking de stationnement et un nouveau panneau de réglementation ont vu le jour sur le site.
Des travaux de consolidation des berges et un aménagement pour pique-niquer ont également été réalisés pour le confort des nombreux pêcheurs et promeneurs.



TELEX

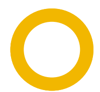








MISE EN VALEUR DE L'EGLISE. **PRÉVUE**, UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE. **EN CONSTRUCTION,** UN CLUB-HOUSE EN ANNEXE DU TERRAIN DE PÉTANQUE **MANSAC** **INAUGURÉ,** L'ACCUEIL DE LOISIRS DES LIONCEAUX. **AMÉNAGÉ,** LE CARREFOUR AUTOUR DU VIEUX FOUR À PAIN. **RÉHABILITÉE,** LA VOIRIE COMMUNALE CONDUISANT À L'EHPAD CHARLES GOBERT. **A VENIR**, LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE. **PLANIFIÉ,** L'AMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE DES PÉGERINS. **PROGRAMMÉS,** LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET DU LOGEMENT AU-DESSUS DU BUREAU DE POSTE. **ATTENDUE**, LA RÉUNION PUBLIQUE POUR L'AGENDA 21 COMMUNAL. **VARETZ** **INAUGURÉS**, LE TERRAIN FAMILIAL D'ACCUEIL POUR LES GENS DU



SAINTE-FÉRÉOLE

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÉZÈRE ARDOISE **S'AGRANDIT...**

Le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, à ce jour le seul en Corrèze, a pour vocation de faire découvrir au public le patrimoine naturel et bâti du territoire des 15 communes labellisées. Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie, inciter à un tourisme de qualité et initier le jeune public au patrimoine, telles sont les missions de ce label auxquelles Vézère Ardoise est attachée depuis maintenant près de 10 ans. Fort de son expérience et de ses réalisations en direction de différents publics, le Pays d'art et d'histoire s'est engagé dans un processus d''extension. Il a enregistré la volonté et l'intérêt de 29 nouvelles communes, à l'image de Sainte-Féréole, d'être labellisées portant le total à 44 communes.

L'ÉCOLE **EN UN CLIC**

Lancé en 2009 et destiné aux communes de moins de 2000 habitants, le programme gouvernemental « Ecole numérique rurale » a sélectionné l'école primaire de Sainte-Féréole pour bénéficier de l'aide financière prévue par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ordinateur portable pour chaque élève et enseignant, solution réseau sans fil WiFi, tableau blanc interactif, plan de formation, etc. font partie de la dotation à l'installation d'une classe dite mobile.

BRIVE

HABITER AUTREMENT **AUX CHAPÉLIES**



Le quartier des Chapélies entame sa révolution. Adieu immeubles des années 50. Bienvenue aux 75 logements collectifs, 33 maisons individuelles, espaces publics, commerces et services de proximité, qui seront inaugurés début 2014. Une nouvelle approche du bien vivre ensemble y a été mise en œuvre, où concertation, mixité sociale et développement durable sont à l'honneur, pour un cadre de vie unique au cœur de la cité. L'aménagement des espaces publics contribuera à créer un vrai cœur de quartier, où modes doux, transports en commun mais aussi la voiture particulière trouveront leur place dans une circulation apaisée. Avec, dès juin 2011, le nouveau visage du centre Raoul Dautry, actuellement en cours de réhabilitation.

BRÈVES

VARETZ

Éclairage public économe

Le conseil municipal envisage la réalisation d'un diagnostic en matière d'économies d'énergie appliquées aux éclairages publics. L'Ademe a été sollicitée pour subventionner ce projet.



DAMPNIAT

Bourg nouveau

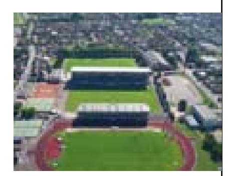
Deux mois de travaux annoncés à partir du 21 juin pour un bourg repensé et restructuré. Lieux publics et transports en commun seront plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.



BRIVE

Mon beau stadium

Beau cadeau de centenaire pour le CABCL et ses supporters que les travaux de modernisation du stadium, propriété de la Ville, programmés en 2010 et 2011 : nouveaux espaces d'accueil du public et des joueurs, meilleure sonorisation du stade, nouvelles loges et salons, nouvelle tribune latérale couverte côté sud en structure métallique.













VOYAGE SUBVENTIONNÉ PAR L'AGGLO, LA HALLE BORDAS ET L'ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE. **NETTOYÉES**, LES BERGES DE LA MANOU PAR LE SIAV (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VÉZÈRE) AUQUEL LA COMMUNE ADHÈRE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'AGGLO. **AMÉNAGÉ,** LE LOTISSEMENT DES PETITS FONDS. **ENVISAGÉS,** LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA GARE DE VOYAGEURS. **PLANIFIÉE**, LA RÉFECTION DU CHEMIN DES DAMNÉS **SAINTE-FÉRÉOLE** **TOUJOURS EN COURS,** LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE JEUNES ET ACCUEIL DE LOISIRS. **BUDGÉTÉ**, DES TRAVAUX SUR LA COUR D'ÉCOLE.

L'AGENDA

JUIN-JUILLET-AOÛT 2010

Du 5 juin au 2 juillet
◎ BRIVE
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE PHILIPPE KOHN,
N&B « Dans le silence des pas… » *Galerie « Et tant d'arts » 5 bd Lachaud - Brive*

Samedi 19 juin
◎ COSNAC
GALA JECLAT spectacle de fin d'année

◎ DAMPNIAT
MARCHÉ DE LA SAINT-JEAN
à 20 h

Dimanche 20 juin
◎ BRIVE
23ÈME TRIATHLON DU PAYS DE BRIVE *autour du lac du Causse*
Renseignements au 05 55 17 20 70

Vendredi 25 juin
◎ NOAILLES
SPECTACLE DE L'ÉCOLE «NOAILLES STARS»
Salle polyvalente à 20h30

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche
Vendredi 25 juin :
◎ USSAC
CINÉMA GRATUIT *en plein air à 22h30, place de la République.*
Samedi 26 juin :
REPAS PAËLLA
à la Salle polyvalente à 20h puis
RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU DE LA SAINT-JEAN ET BAL DISCO.
Dimanche 27 juin :
Le matin : **MARCHÉ DE PAYS**, *puis* **PROCESSION** *avec la fanfare « l'Avenir de Donzenac ».*
A 20h, **REPAS GRILLADES. FEU D'ARTIFICE** *à 23h suivi d'un* **BAL DISCO.**
Réservations 06 07 62 42 67

Samedi 26 juin
◎ ALLASSAC
CONCERT DE VOC'ALL
Eglise St Jean-Baptiste à 21 h

◎ NOAILLES
CONCERT ANNUEL
à l'église à 21 h

◎ SAINTE-FÉRÉOLE
NUIT DE LA SAINT-JEAN

Dimanche 27 juin
◎ COSNAC
CHAMPIONNAT DU LIMOUSIN FFC/TJJV *(Trophée Régional des jeunes VTTistes) Terrain militaire «Sèche Pierre» dès 8h*

Mercredi 30 juin
◎ BRIVE
GALA DE FIN D'ANNÉE DANSE
Espace des Trois Provinces

Samedi 3 juillet
◎ MANSAC
CINÉMA EN PLEIN AIR *à 22h*

◎ SAINT-VIANCE
CAFÉ LITTÉRAIRE *à la Médiathèque sur les grandes séries littéraires*

Dimanche 4 juillet
◎ MANSAC
REPAS DE FÊTE *à 12h*

◎ NOAILLES
VIDE-GRENIER *au centre bourg*

◎ SAINTE-FÉRÉOLE
KERMESSE
Salle du temps libre

◎ JARDINS DE COLETTE À VARETZ
CONCOURS DE DESSIN
«Les jardins et la littérature» + d'infos sur www.lesjardinsdecolette.com

Mercredi 7 juillet
◎ SAINT-VIANCE
ENQUÊTE POLICIÈRE, *tout public à 21h, avec le Pays d'Art et d'Histoire*

Vendredi 9 juillet
◎ MALEMORT
CAFÉ D'ÉTÉ ET CINÉ PLEIN AIR

Samedi 10 juillet
◎ MANSAC
FESTIVAL DE MUSIQUE DE ROCK *au stade de la Rivière*

◎ DAMPNIAT
CONCERT *aux champs au «Moulin du juge» à 20h30*

Mardi 13 juillet
◎ CUBLAC
SOIRÉE ENTRECÔTES
avec l'orchestre Jacky Bruel Salle polyvalente à 20h



CONCERTS

BRIVE-PLAGE

Brive Plage Festiv'all accueillera du 23 juillet au 7 août plus d'une trentaine de concerts sur la place de la guierle à Brive.

Une programmation ambitieuse avec des artistes de renommée internationale : Salif Keita (en ouverture le 23 juillet), Pep's et Tom Frager (le 24 juillet). Diam's (le 31 juillet) ou encore Florent Pagny (le 7 août) .

Des concerts gratuits tous les soirs. Le 29 juillet, une programmation d'un des gagnants des Détours du festival Ecaussystème. Le 6 août, des artistes émergents de la nouvelle scène française : Le Gros Tube, funk (Paris)

Brive Plage Festiv'all, c'est aussi tous les après-midi des animations sportives et des jeux et un espace dédié entièrement aux enfants.

◎ NOAILLES
NOAILLES EN FÊTE
à partir de 19 h. orchestre Gilman, retraite aux flambeaux, feu d'artifice.

Mercredi 14 juillet
◎ COSNAC
PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN
au City Stade à 12h

◎ MALEMORT
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET
au stade

◎ VARETZ
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET :
Repas républicain, feu d'artifice et bal

Jeudi 15 juillet
◎ USSAC
VISITE NOCTURNE
devant l'église à 21h00 Renseignements : 05 55 84 95 66

◎ SAINT-VIANCE
DÉCOUVERTE DE SAINT-VIANCE, EN CANOË
Réservations : 05 55 84 95 66

Samedi 17 juillet
◎ ALLASSAC
TOURNOI D'ÉTÉ DE TENNIS DE TABLE *ouvert à tous*
Gymnase du Colombier à 20h30

◎ SAINT-VIANCE
BAL POPULAIRE
dès 21h, sous la halle.

Mercredi 21 juillet
◎ JARDINS DE COLETTE À VARETZ
NOCTURNE THÉÂTRALISÉE
à 21h30 : visite guidée puis concert

◎ SAINT-VIANCE
«HEURE DU GOÛTER» :
Carnet de voyage fou fou fou à la Médiathèque

Jeudi 22 juillet
◎ SAINT-VIANCE
VISITE GUIDÉE DU PONT ET DE L'ÉGLISE
RDV à 15h devant l'église

Vendredi 23 juillet
◎ CUBLAC
CINÉMA EN PLEIN AIR *gratuit*

Dimanche 25 juillet
◎ USSAC
FÊTE À LINTILLAC
Réservations au 06 07 62 42 67

◎ BRIVE
EXPOSITION DE VOITURES
au Parc de la Corrèze

Samedi 24 et dimanche 25 juillet
◎ ALLASSAC
FÊTE DU SAILLANT DE VOUTEZAC ET D'ALLASSAC
Village du Saillant

Jeudi 29 juillet
◎ SAINT-VIANCE
VISITE GUIDÉE DU PONT ET DE L'ÉGLISE
RDV à 15h devant l'église

Vendredi 30 juillet
◎ SAINT-VIANCE
CAFÉ LITTÉRAIRE *«les romans et documentaires locaux» à la Médiathèque*

Samedi 31 juillet
◎ DAMPNIAT
MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS *au stade à 20h*

◎ VARETZ
MARIOLLADES

Dimanche 1er août
◎ ALLASSAC
FÊTE DU LIVRE
Salle des fêtes toute la journée

CAMERATA DU PHILHARMONIQUE DE BERLIN *Eglise St Jean-Baptiste à 20h30*

Dimanche 1er août
◎ VARETZ
APRÈS-MIDI AVENTURE : JEU DE PISTE
Renseignements : 05 55 84 95 66

Jeudi 5 août
◎ MALEMORT
ANIMATIONS *et* **DÉPART DE LA COURSE CYCLISTE «PARIS-CORRÈZE»**

◎ SAINT-VIANCE
VISITE GUIDÉE DU PONT ET DE L'ÉGLISE
RDV à 15h devant l'église

Vendredi 6 août
◎ MALEMORT
CAFÉ D'ÉTÉ

Samedi 7 août
◎ SAINT-VIANCE
CINÉMA EN PLEIN AIR *dès 21h00, parking de la salle des fêtes*

Samedi 7 et dimanche 8 août
◎ ALLASSAC
FÊTE À SAINT-LAURENT
Village de St Laurent

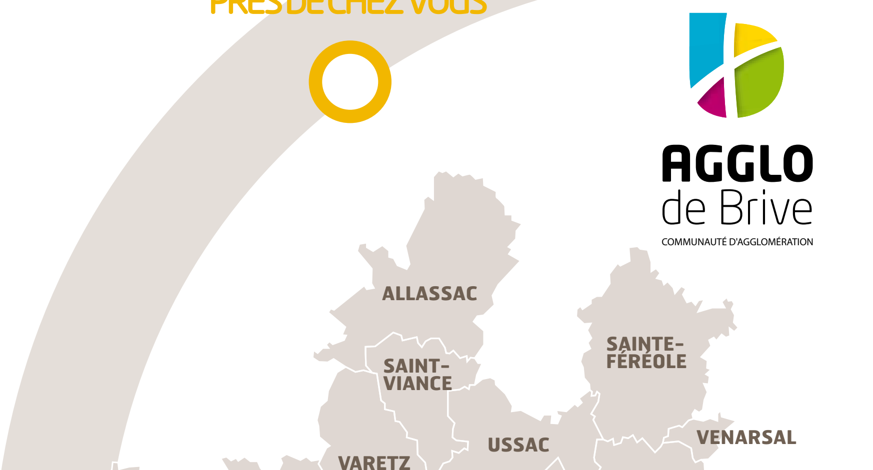
Mercredi 11 août
◎ JARDINS DE COLETTE À VARETZ
NOCTURNE THÉÂTRALISÉE
à 21h : visite guidée puis concert

Samedi 14 et dimanche 15 août
◎ SAINT-VIANCE
FÊTE VOTIVE

Jeudi 12 août
◎ SAINT-VIANCE
VISITE GUIDÉE DU PONT ET DE L'ÉGLISE
RDV à 15h devant l'église

Vendredi 13 août
◎ DAMPNIAT
COURSE PÉDESTRE DE 10 KM
Stade de Dampniat à 20h

Samedi 14 août
◎ DAMPNIAT
VIDE GRENIER *au stade dès 9h* **ET REPAS CHAMPÊTRE** *à 20h*



FICHE D'IDENTITÉ

Née le 28 décembre 2001,
la Communauté d'agglomération de Brive – l'Agglo de Brive – a pour missions d'améliorer votre qualité de vie et de faciliter le développement économique du territoire.15 communes se sont regroupées pour gérer ensemble certains équipements liés à l'eau, à l'assainissement et des services à la population comme les transports en commun ou la collecte et le traitement des déchets. Cette communauté permet d'élaborer de nombreux projets en matière d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville et de développement économique. Cette alliance permet ainsi de valoriser les atouts du territoire en développant la solidarité et en mutualisant les moyens.



15 COMMUNES, 81 085 HABITANTS, 32 335 HECTARES. 297 100 DÉPLACEMENTS PAR JOUR, TOUS MODES CONFONDUS (VOITURE, TRANSPORT COLLECTIF, MARCHE, VÉLO...), DONT 222 825 EN VOITURE ! 52 500 EMPLOIS.

> ALLASSAC
3 787 habitants
Tél. Mairie : 05 55 84 92 38
www.allassac-correze.com

> BRIVE-LA-GAILLARDE
51 629 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 39 39
www.brive.net

> COSNAC
2 913 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 81 70
www.commune-cosnac.fr

> CUBLAC
1 657 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 22 89
www.cublac.correze.net

> DAMPNIAT
663 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 70 21
www.dampniat.com

> LA CHAPELLE-AUX-BROCS
372 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 98 00

> MALEMORT-SUR-CORRÈZE
7 345 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 16 88
www.mairie-malemort.org

> MANSAC
1 405 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 21 54

> NOAILLES
805 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 80 88
www.noailles.correze.net

> SAINT-VIANCE
1 651 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 01 82
www.saintviance.correze.net

> SAINTE-FÉRÉOLE
1 775 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 78 00

> TURENNE
812 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 91 15

> USSAC
3 691 habitants
Tél. Mairie : 05 55 88 17 08
www.ussac.fr

> VARETZ
2 141 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 06 19
www.varetz.com

> VENARSAL
439 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 73 78

Mercredi 18 août
◎ JARDINS DE COLETTE À VARETZ
NOCTURNE THÉÂTRALISÉE
à 21h : visite guidée puis concert

◎ ALLASSAC
DÉTOUR INSOLITE : VISITE THÉÂTRALISÉE *au cœur de la vie moyenâgeuse. RDV devant l'église à 21h00. Rts : 05 55 84 95 66*

Jeudi 19 août
◎ SAINT-VIANCE
VISITE GUIDÉE DU PONT ET DE L'ÉGLISE *RDV à 15h à l'église*

◎ MANSAC
PASSAGE DU TOUR DU LIMOUSIN

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 août
◎ CUBLAC
FÊTE VOTIVE

Dimanche 22 août
◎ ALLASSAC
FÊTE DES TROIS VILLAGES

◎ CUBLAC
COURSE PÉDESTRE DES 10 KM

◎ VARETZ
BROCANTE *place du bourg*

Samedi 28 août
◎ NOAILLES
CINÉMA EN PLEIN AIR
Cour de l'école vers 21h30

Samedi 28 et dimanche 29 août
◎ BRIVE
FESTIVAL DE L'ELEVAGE

Dimanche 29 août
◎ VARETZ
FÊTE DU PAIN

Dispositif territorial porté par l'Agglo de Brive depuis 2002, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) est l'expression de sa politique d'insertion. Témoin d'une volonté forte en matière de retour à l'emploi pour tous, il est mis en œuvre avec pragmatisme mais non sans conviction.

L'INSERTION PREND LE BON PLI(E)



« *Le PLIE œuvre pour l'insertion des publics en difficulté sur le territoire,* *avec priorité à la notion de parcours et de référent unique* », explique Nelly Paillette, directrice du Plan local pour l'insertion et l'emploi de l'Agglo de Brive. L'insertion, elle connaît mais elle n'affectionne guère le terme : « *En fait, l'insertion est l'affaire de tous* » précise-t-elle. Après quatorze ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, et un passage par Pôle Emploi, elle a rejoint l'Agglo de Brive il y a deux ans.

Vive le réseau. Chef d'orchestre de « *la mise en cohérence des moyens sur tout le territoire* », elle intervient tant dans l'ingénierie de projet (montage juridique et financier des actions), que dans l'animation du réseau de partenaires associés au PLIE, soutenue par une équipe de quatre collaborateurs. « *Ici, on ne peut pas travailler chacun de son côté. Pas toujours simple mais fondamental* ». D'où une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés : Europe, État, Conseil Régional et Conseil Général, missions locales, Pôle Emploi, associations et bien sûr, les entreprises. « *Nous n'avons pas de contact direct avec le public. Nous apportons une plus-value aux mécanismes existants, en venant en complémentarité des autres dispositifs* ».

Un public hétérogène. Malgré les clichés, il n'existe pas vraiment de profil type en matière d'insertion. Hommes, femmes, jeunes, adultes – « *avec une majorité de personnes dans la tranche d'âge 18/45 ans* » – qui représentent à ce jour plusieurs milliers de parcours suivis par l'ensemble des référents, 3 246 au total depuis la création du PLIE en juillet 2002. « *Avec un taux de sortie positive de 30 %* » précise-t-elle, une statistique plus qu'honorable au regard du contexte économique actuel. Et d'ajouter : « *Avec la crise, nos publics «précaires» se retrouvent davantage en difficulté, en concurrence directe sur le marché du travail avec des profils plus qualifiés et expérimentés* ». Qui est-il ce public ? Il s'organise en quatre familles : les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires des minimas sociaux (allocataires RSA, allocation spécifique de solidarité), les jeunes sous contrat CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale) et les publics relevant de l'obligation d'emploi (les travailleurs en situation de handicap).

Des actions concrètes. Pour les accompagner sur le chemin du retour à l'emploi, le PLIE multiplie les initiatives avec son réseau de partenaires. De l'intégration de clauses d'insertion, dites de promotion sociale dans les marchés publics, jusqu'aux opérations de job-contact, sous forme de «speed-dating» de pré-recrutement, en passant par la mise en place, attendue dès cet été, d'un chantier d'insertion dont l'activité support concerne les métiers du bâtiment second œuvre pour l'ensemble des communes de l'Agglo. Chantier né de la volonté de la présidente du PLIE Madame Audebert-Pouget. Le PLIE est sur tous les fronts de l'insertion. Bien qu'il reste encore « *tout un travail de sensibilisation à réaliser auprès des élus et des partenaires mais aussi des entreprises* », conclut Nelly Paillette.

« Nous apportons une plus-value aux mécanismes d'insertion existants, en venant en complémentarité des autres dispositifs. »